

LES HORACES ET LES CURIACES

Louis Normand, président

Il me vient encore aujourd'hui des réminiscences de vapeurs émanant du passé, volutes incandescentes d'un élément latin* peuplée de Franciscains.

Nous sommes au milieu du 7^e siècle avant Jésus-Christ et Tullus Hostilius règne sur Rome. La guerre sévit entre Rome et Albe la Longue et les deux villes s'affaiblissent sans pourtant qu'un vainqueur ne s'impose. La poursuite des hostilités (mot français que l'on doit hors de tout doute à Tullus...) entraînera nécessairement la ruine des deux belligérantes. Pour mettre fin au massacre tout en permettant de proclamer un vainqueur, les deux villes ennemies conviennent de nommer chacune trois soldats, leurs champions, qui les représenteront dans un combat dont seule la mort pourra sceller l'issue. La victoire ira, bien sûr, au(x) survivant(s). Rome désigne trois frères, les Horaces, alors qu'Albe choisit aussi trois frères, les Curiaces, dont la bravoure et le courage des uns comme des autres ne sont plus à démontrer.

Les armées se retirent, les guerriers fourbissent leurs armes, l'affrontement va bientôt commencer. Ouverture du duel et si vous me permettez de sombrer dans l'anachronisme, je vous dirais que les antagonistes frappent sauvagement, d'estoc et de taille. Après quelques minutes seulement, deux Horaces gisent sur le sol, mortellement atteints. Des cris de joie fusent de l'armée d'Albe...

C'est alors que le dernier des frères Horaces décida de prendre la fuite. En fait, il feignit de prendre la fuite. Excellent coureur, il distança rapidement ses poursuivants, puis se laissa volontairement rejoindre par le plus rapide des trois Curiaces. Il fit volte-face et l'affronta en combat singulier. Alors que le second Curiace les rejoignait, il réussit à abattre son adversaire et prit à nouveau la fuite. Il répéta ainsi son manège et, comme vous le pensez bien, eut ainsi raison de ses trois ennemis. Rome triompha et les clameurs changèrent de camp...

C'est quand même étrange que cette petite version latine, déjà traduite par des milliers d'écoliers comme moi, n'ait pas servi de leçon à plus de gens. Aujourd'hui, à l'aube d'une nouvelle ronde de négociation et au crépuscule d'une longue carrière syndicale, force m'est d'admettre que toutes nos victoires si modestes furent-elles, n'ont été possibles que lorsque nous sommes restés unis, solidaires. Et mon petit doigt me dit qu'il doit y avoir des gens du côté patronal qui ont fait leur cours classique...

* L'élément latin était la première année du cours classique, l'équivalent du secondaire I actuel. C'est pourquoi je me suis permis ici une petite licence que je me serais accordée aussi avec « Belles-lettres », toutes les autres années du classique portant des noms féminins singuliers...

Offres gouvernementales : un gel salarial déguisé

Éric Désilets, 3^e responsable à l'information



Le gouvernement a décidé de devancer ses offres à la table centrale pour ses 500 000 employés du secteur public, non pas par bonne volonté, mais afin d'occuper les médias à autre chose que les demandes d'enquête publique sur l'industrie de la construction. Vous l'avez lu et entendu partout : 7% pour cinq ans, plutôt que 11,25% pour trois ans comme nous le demandons dont 2% pour l'inflation et 1,75% pour le rattrapage salarial. Il y a aussi un bonus qui complète les deux dernières années de l'offre, c'est-à-dire une carotte qui fait avancer les ânes : si et seulement si le PIB a une croissance plus élevée que prévue à 4,2%, les offres seront bonifiées sans qu'on puisse savoir comment ni combien.

À vos calculatrices : bénéficierons-nous d'une d'augmentation salariale de 1,4% par année (7% pour cinq ans)? La réponse est : non. Pourquoi? L'offre de Mme Monique Gagnon-Tremblay est globale, elle inclut toute augmentation qui découle de l'équité salariale entre 2001 et 2010 puisque l'entente signée à ce sujet concerne seulement les années précédentes 2001. En fait, le gouvernement affirme disposer seulement de 2,3 milliards de dollars pour le secteur public dans les cinq prochaines années. Cela inclut également les améliorations pour retenir et recruter la main-d'œuvre dans les secteurs en pénurie. Bref, il s'agit d'un gel salarial déguisé pour les deux ou trois prochaines années. Achetez-vous une offre qui vous appauvrit?

RAPPELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 4 décembre 2009
à 15 h 15
au Loft
(Pavillon des Humanités)

COLLECTE DE DENRÉES DU CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES

Donnez généreusement jusqu'au 4 décembre. Une contribution, en denrées non périssables, pour la collecte de denrées du Cégep, serait grandement appréciée lors de l'assemblée générale du 4 décembre.



Syndicat des professeur-e-s du Cégep de Trois-Rivières
3500, rue de Courval, Trois-Rivières, Québec G9A 5E6
Tél.: (819) 376-9555 Télécopieur: (819) 376-2072

